

# LA PALESTINE et MedNET

**MedNET : le réseau de coopération  
sur les drogues et les addictions  
dans la région méditerranéenne  
du Groupe Pompidou**

Conseil de l'Europe, Strasbourg

**Groupe Pompidou**  
Groupe de coopération internationale  
du Conseil de l'Europe  
sur les drogues et les addictions



Palestine



COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

# LA PALESTINE\* ET MEDNET

Conseil de l'Europe

---

\* Cette désignation ne doit pas être interprétée comme la reconnaissance d'un État de Palestine et est sans préjudice des positions individuelles des États membres du Conseil de l'Europe sur cette question.

*Les points de vue exprimés dans cet ouvrage n'engagent que le ou les auteurs et ne reflètent pas nécessairement la ligne officielle du Conseil de l'Europe.*

La reproduction d'extraits (jusqu'à 500 mots) est autorisée, sauf à des fins commerciales, tant que l'intégrité du texte est préservée, que l'extrait n'est pas utilisé hors contexte, ne donne pas d'informations incomplètes ou n'induit pas le lecteur en erreur quant à la nature, à la portée et au contenu de ce texte.

Le texte source doit toujours être cité comme suit : « © Conseil de l'Europe, année de publication ». Pour toute autre demande relative à la reproduction ou à la traduction de tout ou partie de ce document, veuillez vous adresser à la Direction de la communication, Conseil de l'Europe (F-67075 Strasbourg Cedex), ou à [publishing@coe.int](mailto:publishing@coe.int).

Toute autre correspondance relative à ce document doit être adressée à la Direction générale Droits de l'Homme et État de droit – Groupe Pompidou.

Groupe de coopération internationale  
sur les drogues et les addictions  
Conseil de l'Europe  
F-67075 Strasbourg Cedex  
France  
Courriel : [Pompidou.Group@coe.int](mailto:Pompidou.Group@coe.int)

Conception de la couverture et mise en page : Division de la production des documents et des publications (DPDP), Conseil de l'Europe

Cette publication n'a pas fait l'objet d'une relecture typographique et grammaticale de l'Unité éditoriale de la DPDP.

© Conseil de l'Europe, octobre 2021  
Imprimé dans les ateliers  
du Conseil de l'Europe

# Table des matières

---

<b>MEDNET : LE RÉSEAU DE COOPÉRATION SUR LES DROGUES ET LES ADDICTIONS DANS LA RÉGION MÉDITERRANÉENNE DU GROUPE POMPIDOU</b>	<b>5</b>
Priorités	6
Fonctionnement du réseau	7
Coopération avec la Palestine*	9
<b>L'IMPACT DE MEDNET EN PALESTINE*</b>	<b>11</b>



# MedNET : le réseau de coopération sur les drogues et les addictions dans la région méditerranéenne du Groupe Pompidou

---

**M**edNET est le réseau méditerranéen de coopération sur les drogues et les addictions du Groupe Pompidou. Il encourage la coopération, l'échange et le transfert réciproque de connaissances entre les pays des deux rives de la Méditerranée, dans le respect des droits de l'Homme et intégrant la dimension de genre.

■ Créé en 2006 autour de 5 pays : l'Algérie, la France, le Maroc, la Tunisie et les Pays-Bas, à la suite d'une étude de faisabilité réalisée par la France et les Pays-Bas, le réseau a connu un développement géographique et thématique constant, contribuant à la promotion de réponses efficaces et adaptées à la question des addictions.

■ Avant la création du réseau MedNET, le Groupe Pompidou a organisé une conférence à Malte en 1999 sur la « Coopération dans la région méditerranéenne en matière de consommation de drogues ». Quelques années plus tard, en 2003, à Rabat, le projet MedSPAD, une adaptation d'ESPAD en Europe, était lancé dans le but de réaliser les premières enquêtes en milieu scolaire dans la région. Ces enquêtes donneront un aperçu de la consommation de drogues chez les jeunes dans les écoles ainsi que de leur attitude à l'égard des drogues.

■ Ce projet MedSPAD a évolué avec la création d'un comité permettant de partager les expériences entre pays européens et méditerranéens. Il a également évolué en révisant sa méthodologie en 2021 et en adoptant un nouveau questionnaire comportant des questions communes au questionnaire ESPAD 2019, en élargissant les questions aux nouvelles substances psychoactives, aux jeux de hasard, d'argent, de paris et l'utilisation des médias sociaux dans l'objectif d'atteindre à long terme, un niveau de comparabilité entre les pays réalisant l'enquête MedSPAD mais aussi avec les pays réalisant l'enquête ESPAD.

■ MedNET a célébré ses 10 ans à Rabat en 2016.

■ À présent le réseau compte dix-sept pays :

- ▶ Dix pays membres du Groupe Pompidou : Chypre, Croatie, France, Grèce, Italie, Malte, Maroc, Portugal, Suisse, Turquie.
- ▶ Sept pays non-membres du Groupe Pompidou : Algérie, Egypte, Espagne, Jordanie, Liban, Palestine\*, Tunisie.

■ L'Observatoire Européen des Drogues et des Toxicomanies (EMCDDA), la Commission européenne et l'OMS participent en tant qu'observateurs aux réunions.

■ **L'objectif de MedNET est de promouvoir la coopération et l'échange réciproque de connaissances entre les pays de la Méditerranée (Nord-Sud et Sud-Nord) ainsi qu'au sein des pays de la Méditerranée (Sud-Sud).**

■ **À terme, l'objectif est d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques cohérentes en matière de comportements addictifs, sur la base de connaissances scientifiquement validées.**

## Priorités

- ▶ Prévention des comportements addictifs
- ▶ Promotion de la collecte de données fiables, objectives et comparables et création ou renforcement d'observatoires nationaux
- ▶ Développement de stratégies nationales équilibrées
- ▶ Prise en charge socio-sanitaire des comportements addictifs et réduction des risques et des dommages
- ▶ Mise en œuvre de la loi et lutte contre les trafics de drogues
- ▶ Formation et recherche

---

\* Cette dénomination ne saurait être interprétée comme une reconnaissance d'un État de Palestine, sans préjuger de la position de chaque État membre du Conseil de l'Europe sur cette question.

## Fonctionnement du réseau

### *Participation*

■ L'adhésion à MedNET résulte d'un engagement volontaire et d'un intérêt mutuel. Tout pays du pourtour méditerranéen et tout pays intéressé par cette coopération peut adhérer au réseau. La procédure d'adhésion consiste en l'envoi d'une lettre d'engagement par le Ministre chargé de la politique en matière de drogues au Secrétaire Exécutif du Groupe Pompidou et en la nomination d'un représentant national habilité à s'engager au nom de son gouvernement.

### *Présidence*

■ La Présidence et la Vice-présidence sont exercées pour une période d'un ou deux ans à tour de rôle par un pays de la rive nord et un pays de la rive sud. Afin d'assurer la continuité des travaux, le pays en charge de la Vice-présidence assure la Présidence l'année suivante. L'élection se fait par consensus.

### *Secrétariat*

■ Le Secrétariat du réseau MedNET assure la mise en œuvre du programme de travail et le bon fonctionnement du réseau, en veillant à la synergie avec les travaux du Groupe Pompidou et des autres entités du Conseil de l'Europe.

■ Il gère le budget MedNET, composé de contributions volontaires des pays membres et autres sources de financement (Conseil de l'Europe, Commission Européenne, etc.).

### *Réunions*

■ Le comité directeur, composé de représentants des pays participants, se réunit au moins une fois par an afin d'adopter le programme de travail basé sur les projets soumis par chaque pays, et afin d'examiner la mise en œuvre des projets en cours et de discuter des activités à venir.

■ L'EMCDDA participe au comité directeur et partage son expertise notamment dans la collecte et l'analyse de données, et dans son soutien aux observatoires nationaux.

### *Méthodes de travail*

■ Le réseau MedNET facilite la reconnaissance, la diffusion et l'appropriation de bonnes pratiques et expériences ayant fait leurs preuves en partenariat avec



d'autres acteurs clés nationaux et internationaux travaillant dans la région. Ainsi, les pays membres, par l'intermédiaire de leurs représentants, partagent et échangent leurs connaissances savoir-faire, en mettant à disposition du réseau les données probantes recueillies dans tous les domaines identifiés.

■ Ils s'engagent à sensibiliser les autorités nationales compétentes concernant les actions menées par MedNET.

■ Un rapport d'activités annuel présente les projets nationaux et régionaux mis en œuvre.

■ L'ensemble des travaux du réseau MedNET est soumis à une évaluation régulière approfondie.

## **Financement**

■ Les pays membres de MedNET s'engagent à contribuer au budget du réseau, soit financièrement soit en mettant à disposition leurs ressources, afin d'assurer la mise en œuvre des projets.

■ Chaque projet est financé en partie par le pays demandeur et par une contribution financière ou en nature.

- ▶ Contributions volontaires 2006-2021 notamment de la France et l'Italie
- ▶ Programme Sud (2012-2021) financé par l'UE et mis en œuvre par le Conseil de l'Europe
- ▶ Financement de la politique de voisinage du Conseil de l'Europe depuis 2016 pour les plans d'action du Maroc et de la Tunisie.
- ▶ Financement du Budget Ordinaire du Groupe Pompidou pour les réunions du comité directeur de MedNET.

## **Valeur ajoutée du réseau**

- ▶ Adaptation de la méthodologie et d'outils reconnus au contexte culturel du Sud de la méditerranée tels que MedSPAD ;
- ▶ Soutien au lancement d'enquêtes scolaires nationales MedSPAD ;
- ▶ Première évaluation de la situation entre les pays de la rive sud de la méditerranée par MedSPAD ;
- ▶ Soutien à la mise en œuvre et/ou au changement de législation ;
- ▶ Formation dans le domaine de la santé ;
- ▶ Soutien à la création de centres de soins ;

- ▶ Fonction de liaison («bridging role») entre la rive nord et la rive sud de la Méditerranée;
- ▶ Soutien à l'introduction de différentes modalités de traitement, notamment le traitement de substitution aux opiacés;
- ▶ Prise en compte de la dimension de genre dans les services de soins: besoins spécifiques des femmes dans l'accès aux soins;
- ▶ Sensibilisation et renforcement des capacités dans le domaine des drogues par le biais de réunions réunissant différentes agences issues de différents secteurs de la prévention, du traitement et mise et de la répression;
- ▶ Flexibilité dans la mise en œuvre de programmes pour répondre aux besoins émergents;
- ▶ Évaluation des actions de MedNET effectuée par les acteurs;
- ▶ Rentabilité des fonds engagés et efficacité.

## Coopération avec la Palestine\*

### 2016

---

- ▶ Adhésion de la Palestine\* à MedNET.

### 2017

---

- ▶ Séminaire sur «Les femmes et les drogues: de la politique aux bonnes pratiques», les 26-27 juin 2017.
- ▶ Participation au comité directeur de MedNET.

### 2018

---

- ▶ Visite de terrain - Évaluation du programme de substitution aux opiacés (OST) pour les autorités palestiniennes, du 29 au 31 mai 2018 à Ramallah.
- ▶ Participation au comité directeur de MedNET.

### 2019

---

- ▶ Visite d'étude pour une équipe médicale au Liban, du 28 au 30 mai 2019.
- ▶ Participation au comité directeur de MedNET
- ▶ Séminaire international «Réfugiés et drogues: estimation des besoins, pratiques d'accompagnement, prévention des risques», 7-8 octobre 2019, Athènes, Grèce.

## 2020

---

- ▶ Sessions de formation sur l'addictologie et la prévention, annulées en raison de la pandémie de Covid-19.
- ▶ GROUPE AÉROPORTS RÉUNION du Groupe Pompidou, 8 septembre 2020, Vidéoconférence.
- ▶ RÉUNION GÉNÉRALE DE L'AVIATION, 9 septembre 2020, Vidéoconférence
- ▶ Participation au comité directeur de MedNET.

## 2021

---

- ▶ Participation à la réunion du comité MedSPAD.
- ▶ Mise en œuvre du programme de réduction des risques.
- ▶ Fournir aux établissements de traitement des troubles liés à l'utilisation de substances (TDS) des distributeurs automatiques de méthadone liquide.
- ▶ GROUPE AÉROPORTS RÉUNION du Groupe Pompidou, 15 juin 2021, Vidéoconférence.
- ▶ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'AVIATION du Groupe Pompidou, 16 juin 2021 Vidéoconférence.

# L'impact de MedNET en Palestine\*

---

■ Nous apprécions ce qui suit :

1. Faire partie de MedNET signifie être membre du comité directeur de MedNET avec une participation à toutes les réunions depuis 2016.
2. MedNET joue un excellent rôle dans le renforcement des capacités de notre équipe travaillant avec des patients souffrant de troubles mentaux.
3. MedNET facilite et soutient la mise en œuvre de plusieurs programmes dans notre pays, comme le programme de réduction des risques.
4. MedNET renforce les protocoles et les stratégies de traitement.
5. MedNET renforce et soutient les études menées dans notre pays sur les MST.
6. MedNET nous donne la chance de participer à des études internationales, et de prendre part aux plans préparatoires, à la participation et à l'analyse des données des études.
7. MedNET a financé des instruments et des machines nécessaires au traitement et à la prise en charge des patients atteints de troubles mentaux.

## **Action phare de MedNET**

- ▶ *Soutien financier et technique*

## **Rôle de MedNET dans la sensibilisation, l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique en matière de drogues dans votre pays**

- ▶ Fournir un soutien financier pour l'introduction de nouveaux médicaments, de nouveaux outils et de nouvelles machines à utiliser dans le traitement des patients atteints de troubles mentaux.
- ▶ Fournir un soutien financier et technique pour la planification de la stratégie et la mise en œuvre des programmes.

- ▶ Soutenir le renforcement des capacités de l'équipe en fonction de nos demandes et de nos besoins.
- ▶ Inviter et faciliter notre participation aux réunions internationales sur les drogues.

### ***Rôle de MedNET dans les changements potentiels de la législation sur les drogues***

- ▶ Se tenir à nos côtés pour coopérer avec le ministère de la Justice en vue de modifier la loi sur les drogues afin d'y intégrer les droits de l'homme.

### ***Rôle de MedNET dans la recherche, la collecte, l'analyse et l'interprétation des informations, dans la mise en place, le soutien à l'observatoire national des drogues.***

- ▶ Nous soutenir et nous inviter à prendre part aux études, aux recherches et aux mises à jour concernant le traitement des MST.
- ▶ Nous fournir un soutien technique pour la collecte de données, l'analyse et l'établissement de rapports aux niveaux national et international.

### ***Rôle de MedNET dans le traitement et les soins en Palestine\*.***

- ▶ Fournir le soutien nécessaire aux nouvelles stratégies de traitement et aux mises à jour des médicaments.
- ▶ Fournir le soutien financier et technique nécessaire pour fournir les médicaments et les machines dont nous avons besoin pour le traitement des addictions dans nos centres.
- ▶ Fournir un soutien financier et technique pour la mise en œuvre de nouveaux programmes tels que le programme de réduction des risques.

### ***Rôle de MedNET dans les droits de l'homme et l'accès aux traitements et aux soins en Palestine\*.***

- ▶ Nous aider et nous soutenir pour intégrer les droits de l'homme dans le traitement et les soins des patients souffrant de troubles mentaux graves, conformément à la déclaration internationale des droits de l'homme.

### ***Rôle de MedNET dans l'intégration des droits de l'homme et de la dimension de genre dans les actions menées dans le pays ?***

- ▶ Nous fournir des informations et des mises à jour concernant les droits de l'homme pour les patients atteints de troubles mentaux.

- ▶ Soutenir les plans et les activités liés aux droits de l’homme et à la dimension de genre.
- ▶ Faciliter notre participation aux réunions et aux formations concernant les droits de l’homme et la dimension de genre.

### ***Rôle de MedNET dans l’application de la loi en Palestine\*.***

- ▶ Nous mettre au courant des procédures internationales d’application de la loi.
- ▶ Nous inviter à assister et à participer aux réunions internationales liées à l’application de la loi.
- ▶ Fournir le soutien nécessaire aux forces de l’ordre en fonction de nos besoins.

## Groupe Pompidou

Le Groupe Pompidou représente le groupe de coopération internationale du Conseil de l'Europe sur les drogues et les addictions. Il est un forum multidisciplinaire à l'échelle de la grande Europe et au-delà, permettant aux responsables politiques, aux professionnels et aux chercheurs d'échanger expériences et informations en matière de drogues et d'addictions. Créé en 1971 à l'initiative du Président français Georges Pompidou, il devient, en 1980, un « accord partiel élargi » du Conseil de l'Europe. En 2021, il rassemble 41 pays : 38 parmi les 47 États membres du Conseil de l'Europe ainsi que le Maroc, le Mexique et Israël.

## MedNET

MedNET est le réseau de coopération sur les drogues et les addictions dans la région méditerranéenne du Groupe Pompidou. Créé en 2006, son objectif est de promouvoir la coopération, l'échange et le transfert réciproque d'informations entre les pays des deux rives de la Méditerranée. Il soutient le développement de politiques de drogues fondées sur le respect de la santé, des droits de l'Homme, intégrant la dimension de genre et basées sur des connaissances validées. Dix-sept pays en sont membres en 2021.



[www.coe.int](http://www.coe.int)

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent. Il comprend 47 États membres, dont l'ensemble des membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE